



## Attente reponse rapide merci

Par **franck**, le **31/01/2010** à **11:01**

Bonjour,

j ai pris en gerance libre un petit bar/ restaurant de village en septembre. bon debut qui ma laisser entrevoir de belles perspectives de développements. malheureusement, c etais sans compter sur mes concurents un autre petit bar resto

le probleme est le suivant. ils ont, dans leurs locaux en plein repas de midi : que mon bar est un endroit ou l on vent de la drogue, et il s y passera des magouilles, en tout genre. c est une cliente qui dejeunait qui l a repete. j ai deposer main courante en gendarmerie, des que cela est venu a mes oreilles.

a ce jour j ai (ferme) les portes de mon etablissement puisque maintenant, plus de clients.

que puis je faire? je ne peu pas payer fournisseurs , proprietaire....

reponse urgente attendue; merci d avance. franck

Par **amazonus**, le **31/01/2010** à **12:09**

Pourquoi avoir fermé?????

il fallait rester ouvert.

je suis propriétaire d'un café resto comme vous et moi ma femme est une salope et moi un pigeon etc etc....(j'ai 27 ans et elle 22)

malgré tout certain client ne se fit pas de ce genre de ragot.

reouvrez changer votre carte faite de la pub un coup de peinture dans votre ets pour l'eclaircir et montrez au gens que vous n'êtes pas ce qui ce dit.

ne dites pas que vous avez déposé une main courante ni que votre rival est un enfoiré. restez indifférent de cette personne et faite votre vie.

ne racontez pas vos malheur perso aux clients. dans un bar ils adorent que vous ayez des

problèmes faite croire que tout c'est arranger et que tout vas bien dans le meilleur des mondes et à la fin de votre contrat gérance chercher une autre gérance autre part. si ça peut aider...

Par **franck**, le **01/02/2010** à **23:08**

slt ben merci pour tes conseils , j apprécis beaucoup, je pense ne pas reouvrir, ils me fonds trop( .....)

Par **amazonus**, le **02/02/2010** à **19:32**

trop quoi? peur? c h i é? rester fermé c'est aller droit dans le mur au fond de la mer de, plus possible de pouvoir avoir une gérance ou acheter un fond après un dépôt de bilan. tout l'argent que tu as investi est perdu et en prime tu pars avec des dettes.  
tu es dans un village de trente habitants ou quoi?  
depuis combien de temps es tu fermé?  
comment tu manges si t'es fermé?  
ou sinon vas falloir s'arranger avec le proprio pour voir si il peut venir te virer et exercer ça ta place. mais je crois qu'il peut pas te virer avant la fin du contrat ou genre au bout de six mois que tu paye pas etc etc..

RESAISI TOI!! l'état t'aidera pas, il sait que prendre l'argent....